



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Jan JAMBON, Ministre de l'Intérieur,
concernant la cellule antiterrorisme sous le stress
- déposée le 9 septembre 2015 -**

Monsieur le Ministre,

D'après une enquête menée par le CGWB au sein de l'équipe spécialisée dans la lutte contre le terrorisme, il ressort que les agents de la cellule antiterroriste font face à un stress au travail sans précédent depuis le passage au niveau trois d'alerte terroriste.

En effet, le recueil d'informations demande vraiment une exécution journalière détaillée et les agents se retrouvent à chaque jour sous haute-pression. Ce travail est donc très fatigant. Contrairement à d'autres unités, on n'y peut pas réaliser de roulement car le travail de l'enquêteur est si spécifique que ce n'est pas réalisable. Une phase de repos est donc rarement possible et peut mener à de dépressions.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- Avez-vous pris connaissance de cette étude ?
- Si oui, comptez-vous soulager la tâche des enquêteurs de la cellule antiterroriste ?
- Et par quel moyen ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse Jan JAMBON :

En juin 2015, le service CGWB (Direction de la prévention et de la protection au travail) a effectué une analyse de risques sur la base de l'article 6 de l'Arrêté royal du 10 avril 2014 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (MB 28 avril 2014).

Les résultats de cette analyse ont récemment été communiqués aux fonctionnaires de police dirigeants, et seront également dévoilés sous peu aux membres du personnel concernés, ainsi qu'aux organisations syndicales.

Dans le cadre de l'optimalisation de la Police fédérale, **il est prévu que la capacité de la cellule antiterrorisme soit élargie.** Ce renforcement doit garantir une charge de travail acceptable au personnel de cette cellule.